

32^e dimanche du Temps Ordinaire - Année B

10 novembre 2024

*Lectures : 1 R 17, 10-16 ; Ps 145 (146), 6c.7, 8-9a, 9bc-10 ; He 9, 24-28
Évangile selon saint Marc 12, 38-44*

Homélie du frère Adriano Oliva

L'évangile de ce dimanche rapporte deux épisodes, distanciés dans le temps, que l'évangéliste rassemble, pour nous livrer un enseignement précis.

Dans le premier épisode, Jésus enseigne « une grande foule » ; dans le second, il s'adresse aux disciples avec autorité : il « appela ses disciples et leur déclara : Amen, je vous le dis : cette pauvre veuve ... » etc. La formule indique une prise de parole solennelle.

Mais quel est le message que l'évangéliste, inspiré par l'Esprit Saint, livre à la première communauté chrétienne, en train de s'affranchir du judaïsme ? Et quel enseignement pouvons-nous en tirer ?

S'adressant à la foule, Jésus dénonce l'immoralité des scribes – des spécialistes de l'interprétation et de l'observance de la Loi, qui devraient être des exemples pour le peuple. Jésus dénonce leur ambition, mais surtout l'instrumentalisation de leur rôle, poussée jusqu'à l'injustice de s'approprier les biens des veuves, qui sont la catégorie la plus fragile du peuple juif, avec les orphelins.

Jésus dénonce aussi leurs « longues prières » faites seulement « pour l'apparence » ! Ils instrumentalisent, donc, non seulement la prière, mais Dieu lui-même, à qui ils font semblant de s'adresser ! Certains exégètes les qualifient de « sans Dieu », de non croyants.

Dans le second épisode, celui de la pauvre veuve qui met son offrande dans le trésor du Temple, Jésus, avec solennité et autorité, dénonce encore l'attitude de ceux qui offrent seulement de leur superflu, pour apparaître, alors que la veuve « a pris sur son indigence » ce qu'elle a offert.

Il y a donc bien un lien entre ces deux épisodes. Mais pourrions-nous nous borner à entendre dans cet enseignement de Jésus une leçon de morale, un discours moralisant, comme on aime tant en faire de nos jours, en particulier dans l'Église, paradoxalement ? Une telle interprétation de cet évangile serait tout simplement banale.

La pauvre veuve a offert « tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre », pour se sustenter. Et c'est exactement ce qu'a fait aussi la veuve de Sarepta, de la première lecture : elle a cru à la Parole de Dieu proférée par le prophète Élie. Elle a donné ce qu'elle et son fils avaient pour vivre, elle l'a offert pour la survie du prophète.

Ce dont nous parle Jésus n'est donc pas seulement une affaire d'injustice et d'hypocrisie. Quelque chose de plus radical est ici en jeu : notre relation à Dieu, comme affaire de vie ou de mort. Les deux veuves, en effet, offrent ce qu'elles avaient pour vivre et ne pas mourir.

Nous pouvons tirer de tout cela un premier enseignement : notre relation à Dieu ne peut pas se fonder seulement sur nos efforts humains, sur des comportements que la morale et la Loi nous prescrivent : face à Dieu, il est exigé que nous mettions notre vie en jeu. Et, fondamentalement, il s'agit de reconnaître l'action de Dieu en nous, par sa grâce, et ne pas lui opposer des entraves, mais se laisser transformer.

Une relation à Dieu fondée sur nos efforts est celle-là même prévue par la Loi juive, une relation qui nous condamne à l'échec et à la mort, comme nous le lisons dans la Lettre de saint Paul aux Galates il y a quelques jours dans les messes de semaine. La relation à Dieu que Jésus dénonce chez les scribes est de cet ordre-là, mais poussée à l'extrême de la subversion, vers le contraire de ce que la Loi veut prescrire. Dieu est instrumentalisé par les scribes à des fins de vanité, d'ambition et d'une avidité qui arrive jusqu'à la pire des injustices, celle de dépouiller les veuves et leurs familles des biens pour leur survie. Les scribes ne se préoccupent point de Dieu et de son jugement, ils n'ont pas la perspective d'une vie au-delà de ce monde ou surnaturelle, dirions-nous, ils ne vivent que pour eux-mêmes dans un horizon de vie limité à l'immédiat.

Les deux pauvres veuves, en revanche, sont un exemple de la vraie foi en Dieu : celle qui met en cause non seulement nos comportements, mais notre vie, d'abord, notre existence.

C'est ce que nous avons entendu de Jésus dans l'Épître aux Hébreux : « Le Christ n'a pas à s'offrir lui-même plusieurs fois », parce que « le Christ s'est offert une seule fois pour enlever les péchés de la multitude ». Il n'a pas offert le sang d'animaux, comme le grand prêtre, mais il nous a donné son propre sang précieux, il nous a donné sa vie.

Or, les deux veuves, rencontrée dans les deux lectures, n'ont pas offert du superflu, mais ce qui leur aurait assuré la vie, au moins pour une journée de plus : Mon fils et moi, dit la veuve de Sarepta, nous mangerons ce qui nous reste « et puis nous mourrons ». Or, par la foi en la Parole de Dieu annoncée par le prophète, elle renonce à ce reste de nourriture, à une journée de vie de plus, sans être certaine que la prophétie d'Élie s'accomplira, que la farine et l'huile ne s'épuiseront pas. Elle croit au risque de sa vie et de celle de son fils. Elle met en jeu sa vie, elle l'offre.

Ces deux femmes sont bien un exemple christique. L'Écriture sainte nous offre l'enseignement de ces deux veuves comme figure de ce que le Christ a fait et elles nous indiquent que la relation avec Dieu est une affaire de vie, de laquelle découlent certes des comportements et des choix qui témoignent du don unique que le Christ Jésus nous fait, le don de sa vie, lui « qui apparaîtra une seconde fois ... pour le salut de ceux qui l'attendent ».

Mettons donc toute notre vie dans cette attente de Lui, à qui « appartient le salut » (Ap 7,10) qu'il veut nous partager. Mettons-nous dans une attente active, toute désir du don gratuit que Jésus nous fait de sa propre vie. Et cela, d'abord, dans l'Eucharistie. — Amen.